



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 28 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt huit Juillet à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du vingt deux juillet 2023, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2023D7-10-109

OBJET : DEPLOIEMENT DE LA RESERVATION ET DES PAIEMENTS EN LIGNE DU CONSERVATOIRE DES METIERS D'AUTREFOIS DE DONZAC

Etaient présents :

Messieurs, BAYLET Jean Michel, DELACHOUX Jean-Paul, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane, Jean DUPUY, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

Messieurs TERRENNE Jean Paul, RENAUD Olivier et BENOIT Pascal.

Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle : Attaché Territorial

Francine FILLATRE a été désigné secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



2023D7-10-109

**OBJET : DEPLOIEMENT DE LA RESERVATION ET DES PAIEMENTS EN LIGNE DU
CONSERVATOIRE DES METIERS D'AUTREFOIS DE DONZAC**

Afin de commercialiser au mieux les prestations proposées par le Conservatoire des Métiers d'Autrefois de Donzac, un site internet vient d'être réalisé en interne.

<https://conservatoiredesmetiers.cc-deuxrives.fr/>

Il convient maintenant de rendre la réservation et le paiement en ligne possibles.

Pour cela, une solution de commerce en ligne leader sur le marché touristique vous est proposé. Elle est commercialisée par la Société Elloha dont le siège est à Perpignan (66).

Le module « Elloha Magic » permettra une réservation sécurisée, multilingue et responsive (optimisation du site internet en fonction de la taille du support sur lequel il est affiché).

Les offres de produits seront diffusées en temps réel sur Google, Facebook, Viator, TripAdvisor, GetYourGuide ... Cela nous permettra également de créer et de commercialiser des cartes-cadeaux, des chèques-cadeaux, de gérer le fichier clients et réaliser des campagnes e-mailing.

Le coût de l'abonnement annuel à « Elloha Magic » est de 300 € HT.

Enfin dans le cadre de la marque « qualité tourisme », le module « Elloha » permet la mise à jour automatique de la page GoogleMyBusiness. Il s'agit de la fiche de l'établissement répondant à l'intention de recherche de l'internaute sur Google permettant de renseigner l'internaute quant à l'activité de l'établissement, sa localisation, ses horaires d'ouverture ou encore aux coordonnées à utiliser pour prendre contact avec elle.

Le module « Elloha Magic » pour permettre le paiement à la réservation doit être complété par une solution de paiement en ligne. L'activation de ce service dans « Elloha Magic » est de 7,50 € HT par mois (soit 90 € HT par an).

Une interface pour l'encaissement doit également être déployée et certifiée par la Direction Générale des Finances Publiques. Il vous est proposé la société française Lyra Network basée à Labège (31) avec qui Elloha est en partenariat et nous permettant d'avoir une offre commerciale préférentielle.

L'abonnement mensuel est de 32 € HT/mois pour un nombre de transactions incluses de 100 par mois. En dessous de 100 transactions par mois, il n'y a pas de commission prise sur la vente de billet. Le contrat serait d'une durée de un an, renouvelable 3 fois.

Le Président propose donc :

- de souscrire un abonnement de la société Eloha pour un montant annuel de 390 € HT et d'approuver les conditions générales d'utilisation ;
- de souscrire à l'offre de service de paiement en ligne Pay Zen de la société Lyra Network pour un montant mensuel de 32 € HT avec 100 transactions incluses (au delà 0,092 € HT par transaction) et d'approuver les conditions générales de services ;
- de l'autoriser, ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- de souscrire un abonnement de la société Eloha pour un montant annuel de 390 € HT et d'approuver les conditions générales d'utilisation ;
- de souscrire à l'offre de service de paiement en ligne Pay Zen de la société Lyra Network pour un montant mensuel de 32 € HT avec 100 transactions incluses (au delà 0,092 € HT par transaction) et d'approuver les conditions générales de services ;
- d'autoriser Le Président, ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait à Valence d'Agen, le 28 Juillet 2023

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 31 Juillet 2023

Le secrétaire de séance désigné
La Maire de CASTELSAGRAT

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Francine FILLATRE



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

Affiché sur le panneau des annonces légales le

02 AOUT 2023

02 AOUT 2023

AR Préfecture

DEPLOIEMENT DE LA RESERVATION ET DES PAIEMENTS EN LIGNE DU CONSERVATOIRE DES METIERS D'AUTREFOIS DE DONZAC

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20230728-2023D7_10_109-DE

Numéro d'acte : 2023D7_10_109

Date de décision : 28/07/2023

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 7-10-1-0-0 (Finances locales / Divers / régies)

Fichier acte : 2023D7-10-109 DEPLOIEMENT DE LA RESERVATION ET DES PAIEMENTS EN LIGNE DU CONSERVATOIRE.pdf

Fichier(s) annexes(s) : 2023D7-10-109-Conditions ELLOHA.pdf
20237-10-109-Conditions Générales de Service PAYZEN Elloha-1.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Delphine LANGLOIS

Date d'envoi de l'acte : 02/08/2023 10:34:51

Date de réception de l'AR : 02/08/2023 10:40:20